

LA REVUE

*de L'Institut Social de France
et de l'Union Européenne*



CILGERE

Le service logement
de référence
pour les salariés
et les entreprises





RESEAU
CILGERE



- p. 1** > Editorial par Yves POINSIGNON
- p. 2** > Organigramme : des métiers, des hommes, une équipe
- p. 3** > Histoire du 1% Logement
- p. 4** > Les chiffres clefs - un Réseau de compétences
- p. 5** > Les orientations stratégiques
- p. 6** > La charte
- p. 7** > Nos métiers
- p. 8** > Internet
- p. 9** > La qualité de service
- p. 10** > Le rapprochement avec COCITRA
- p. 11** > L'investissement en faveur du logement locatif
- p. 12** > BATIGERE
- p. 13** > Les filiales immobilières de CILGERE
- p. 14** > Mobilité professionnelle
- p. 15** > CILGERE SA
- p. 16** > 15 implantations pour un service de proximité
- p. 17** > Les échos de l' Institut Social de France et de l' Union Européenne
- p. 18** > La médiathèque (ouvrages, logiciels, CD, DVD sélectionnés)



LA REVUE DE L'INSTITUT SOCIAL DE FRANCE et de l'Union Européenne

Organe de Documentation et de Communication des Dirigeants des Services de Santé, de la Vie Economique, Juridique et Sociale
Fondé en 1976 par Antoine CALACE de FERLUC (Directeur de la publication) & Dominique CALACE de FERLUC (Rédacteur en chef)

Institut sans but lucratif reconnu d'intérêt général et à vocation de service public
L'INSTITUT étant de stricte neutralité, les articles n'engagent que leurs auteurs
Copyright I.S.F. - Reproduction interdite sans autorisation de l'Éditeur -

Ce numéro a été réalisé avec la collaboration de Mme Marie-CLaire CHEMIDLING - Crédit photos : L'image contemporaine - Georges PATÉ.

Direction - Rédaction - Secrétariat Général (Tout courrier)
1, Avenue de la Porte Brancion - Hall 9 - 75015 PARIS (FRANCE)
☎ 01 40 45 03 95 - Télécopie : 01 58 45 29 35
C.C.P Paris 24 807 00 U
site internet : www.isfeurope.info
courriel : isfeurope@wanadoo.fr

Dépôt légal : date de parution
IMPRIMERIE ET EDITIONS HENRY -
Z.A de Campigneulles-les-Petites - 62170 MONTREUIL-SUR-MER



*Yves POINSIGNON
Délégué Général du Réseau CILGERE*

L'affirmation du 1% comme acteur de la politique logement auprès des Pouvoirs Publics et des différents partenaires constitue un nouveau défi pour le Mouvement 1 % Logement.

Fort de son ancrage territorial, de la richesse de ses métiers et de la plus-value sociale de ses services, CILGERE a l'ambition de mettre son efficacité économique au service de ses missions sociales :

- participer activement à la relance et à la modernisation de l'offre locative
- développer, avec et pour les entreprises, des services innovants
- apporter à l'ensemble des salariés et bénéficiaires tous les services et aides du 1% Logement.

Le Réseau CILGERE s'est construit autour de valeurs et d'ambitions communes au service d'une vocation et d'objectifs stratégiques. Nos valeurs se déclinent en 5 principes d'action qui sont au cœur de nos pratiques quotidiennes.

S'engager dans une politique logement volontariste sur l'ensemble des métiers du 1 % Logement. Conseiller, prêter, louer, accompagner, construire, gérer.

Anticiper les évolutions et les attentes de notre environnement, faire preuve de créativité, d'innovation et d'adaptabilité pour continuer à s'affirmer en précurseur du développement de nouveaux produits et services.

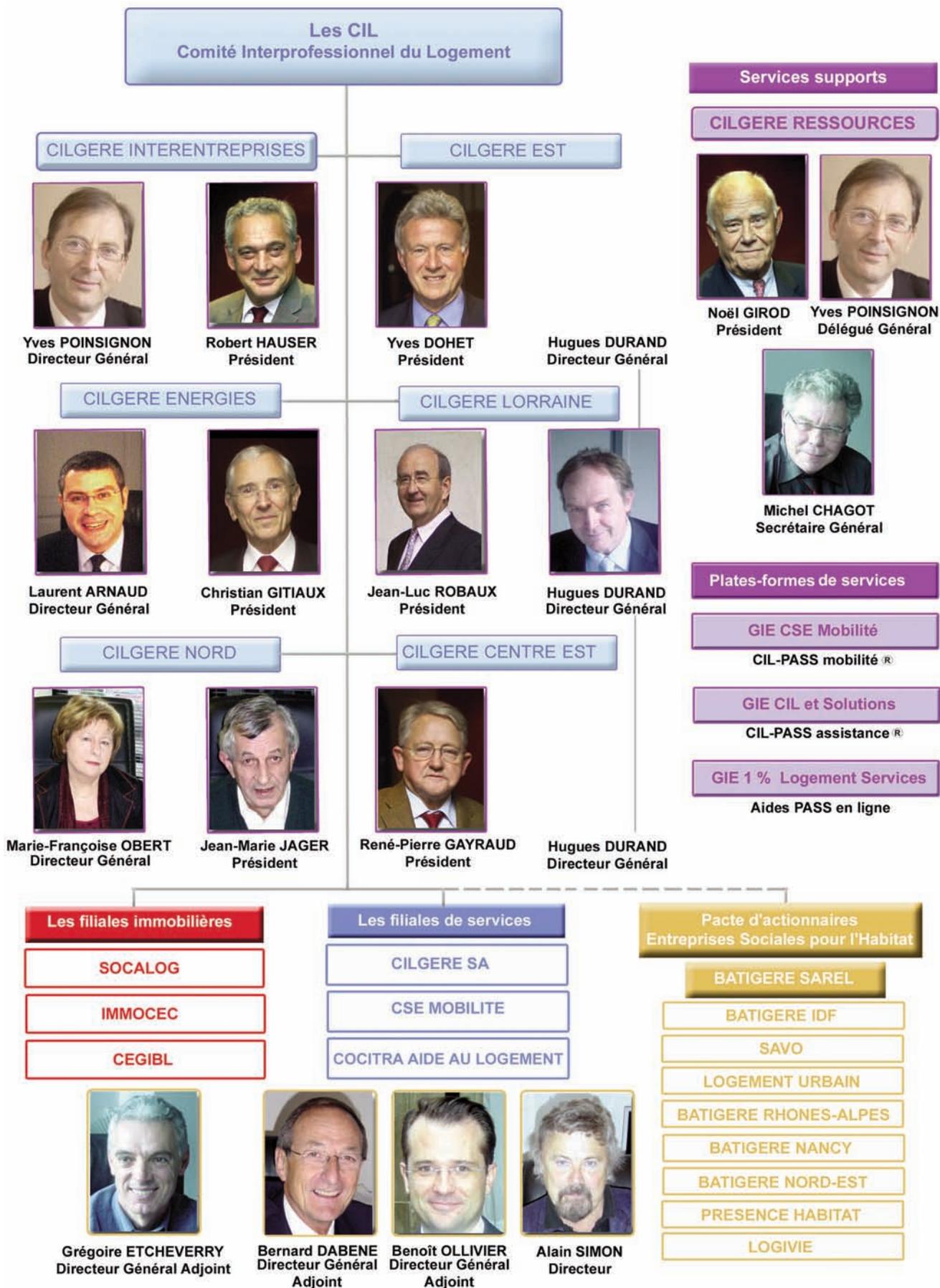
Rechercher la performance au travers d'une maîtrise des coûts de gestion du Réseau et d'une organisation rationnelle axée sur la qualité et la proximité.

Travailler ensemble dans le cadre des politiques locales pour l'habitat avec les collectivités, les bailleurs, notamment au sein de pactes d'actionnaires avec les ESH de BATIGERE, propriétaires de plus de 60.000 logements.

Valoriser les hommes avec 400 collaborateurs regroupés au sein d'une même Unité Economique et Sociale, favorisant les mobilités géographiques et professionnelles, les parcours de formations et donnant des perspectives d'évolutions motivantes.

Plus qu'un Réseau, CILGERE est aujourd'hui un acteur de référence du Mouvement 1% Logement, un interlocuteur privilégié des familles et des salariés et un véritable partenaire des entreprises, des bailleurs et des collectivités locales capable de répondre avec eux aux enjeux et nouvelles responsabilités territoriales.

Y. POINSIGNON



[®] marques déposées pour le compte du 1 % logement

Histoire du 1% Logement

Le 1 % Logement

Un acteur historique et déterminant du logement

Le 1 % Logement, c'est la désignation usuelle de la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) qui est versée obligatoirement chaque année par les entreprises du secteur privé non agricole, de 10 salariés et plus (seuil porté à 20 salariés à compter de 2006).

1943 : *Une initiative privée*

Les industriels du Nord de la France décident de remédier au problème de logement de leurs salariés en consacrant au financement de la construction un montant annuel proportionnel aux salaires payés.

1953 : *Une obligation légale*

Toutes les entreprises non agricoles de 10 salariés et plus sont tenues de verser annuellement 1 % de la masse salariale pour la construction de logements sociaux.

1992 : *0,45 % mais l'appellation 1 % Logement demeure*

Après des réductions successives, le taux de la participation versée par les entreprises est fixé à 0,45 % de la masse salariale.

A sa création, le 1% Logement intervenait essentiellement dans deux domaines traditionnels : l'investissement pour la réservation de logements locatifs et le financement de prêts aux salariés.

A partir de 1996, il a engagé une refonte de ses dispositifs d'intervention dans le cadre de politiques conventionnelles entre l'Etat et les Partenaires Sociaux, en élargissant ses moyens d'actions pour accompagner les salariés tout au long de leur parcours résidentiel. Parallèlement le mouvement 1% Logement a renforcé son rôle dans la politique de renouvellement urbain et du plan de cohésion sociale. Depuis 2004, il inscrit son action dans le mouvement de décentralisation pour contribuer aux côtés des collectivités locales à la mise en œuvre des politiques locales de l'habitat.

1997 : Création de l'**UESL**, UNION D'ECONOMIE SOCIALE POUR LE LOGEMENT, qui regroupe les organismes collecteurs du 1% Logement, assure leur représentation et conclut avec l'Etat des conventions définissant les politiques d'emploi des fonds.

1998 : *Signature de la convention quinquennale du 3 août*

Le 1% logement élargit ses interventions en créant de nouveaux produits «en droits ouverts» accessibles à un plus grand nombre de bénéficiaires

2001-2002 : *Une nouvelle orientation*

Le 1% logement s'implique dans la politique de renouvellement urbain et crée l'Association Foncière Logement appelée à développer une offre locative nouvelle réservée aux salariés d'entreprises.

2003 : *Loi d'orientation et de programmation pour la ville*

Participation plus active du 1% logement et des collectivités locales dans l'actionnariat des ESH et création de l'ANRU, association nationale pour la rénovation urbaine

2004 : *Plan de cohésion sociale et renouvellement urbain*

Participation à leur mise en œuvre avec la création de concours financiers dédiés (le 1% Relance et le 1% Rénovation Urbaine).

2005 : *Signature d'accords cadres régionaux d'objectifs avec les collectivités territoriales nouvellement délégataires des aides à la pierre.*

Le 1% Logement joue un rôle déterminant dans les nouvelles politiques du logement et oriente aujourd'hui ses interventions autour de trois axes :

- les financements locatifs (64.000 familles logées, 3,6 milliards d'euros de capacités de financement annuelles)**
- les aides en faveur des ménages (650.000 familles aidées, 11 millions de salariés et 170.000 entreprises concernés)**
- les investissements auprès de la FONCIERE LOGEMENT (750 millions d'euros par an).**

Un Réseau de compétences

Au service du logement

Chiffres Clefs

80.000

Familles aidées

4.300

Entreprises adhérentes

96 Millions d'euros

de collecte

15

Implantations

420

Collaborateurs

135 Millions d'euros

de prêts et aides à
personnes physiques

70.000

de prêts et aides
accordés aux ménages

3.000

Conseils
en financement

64 Millions d'euros

d'investissements
locatifs

4.000

Familles logées

3.600

Familles
accompagnées lors
de leur mutation

Créés par de grandes entreprises industrielles pour répondre efficacement aux problèmes de logement de leurs salariés, 3 CIL (Comité Interprofessionnel du Logement) ont, dès 1989, mis en commun leurs moyens sous le nom de Réseau CILGERE. Leur préoccupation était d'offrir le meilleur service logement à leurs adhérents, quelles que soient leurs dimensions et leurs implantations respectives.

Partageant la même culture du service à l'entreprise et le plus souvent une origine analogue, d'autres CIL les ont rejoints progressivement renforçant ainsi la capacité d'intervention de chacun.

Aujourd'hui le Réseau CILGERE est constitué de 6 CIL, organismes gestionnaires du 1% logement qui portent des valeurs et une ambition commune « devenir le service logement de référence pour les entreprises et les salariés » et qui partagent une même marque et un même réseau de distribution de 15 implantations régionales.

CILGERE CENTRE EST
CILGERE ENERGIES
CILGERE EST
CILGERE INTERENTREPRISES
CILGERE LORRAINE
CILGERE NORD

Les 6 CIL de CILGERE s'appuient sur des filiales et des partenaires spécialisés pour une véritable synergie des métiers :

- Le logement locatif social au travers notamment du pacte d'actionnaires avec son partenaire historique **BATIGERE**, propriétaire de plus de 60.000 logements
- Le logement locatif intermédiaire avec ses filiales **SOCALOG**, **IMMOCEC** et **CEGIBL**, propriétaires de 3.300 logements
- L'accompagnement à la mobilité professionnelle individuelle et collective avec **CSE MOBILITE** et à la mobilité grands chantiers avec **COCITRA MOBILITE**
- Les services immobiliers aux entreprises avec la gestion locative, la gestion technique, la vente de logements et le conseil en financement avec sa filiale **CILGERE SA**

Le Réseau CILGERE assure ainsi partout en France la distribution de tous les produits et services du 1% Logement, avec la proximité et la qualité souhaitées par ses 4.300 entreprises adhérentes et leurs salariés.

Les orientations stratégiques

Le projet de CILGERE

Une efficacité économique au service de ses missions sociales

Acteur des évolutions du 1% Logement, le Réseau CILGERE s'est toujours inscrit dans une démarche dynamique et innovante au service des salariés et des entreprises.

Afin d'affirmer cette volonté, CILGERE a souhaité donner un cadre prospectif à son action en construisant un plan stratégique pluriannuel mettant en avant la synergie des métiers et des sociétés.

Ce plan s'articule autour de 6 axes stratégiques :

Affirmer CILGERE comme un acteur de référence

national et multi-régional dans la distribution
de tous les produits et services du 1% Logement

Orienter les projets d'Investissements locatifs

pour répondre à la demande des salariés des entreprises, en s'appuyant sur son partenariat historique avec les ESH de BATIGERE et en développant des partenariats régionaux et nationaux avec d'autres bailleurs pour une offre locative diversifiée dans le domaine du logement social, intermédiaire ou privé.

Développer l'ensemble des produits et services du 1% Logement

avec la proximité et la qualité attendues par les salariés et les entreprises en matière de prêts et aides, d'accompagnement de la mobilité professionnelle des salariés, d'assistance des salariés en difficultés dans le cadre de leurs parcours résidentiel et d'activité en conseil en financement

Garantir un niveau de service

notamment au travers d'une démarche qualité globale sur les métiers, de la définition d'un référentiel de la marque CILGERE et de la mise en oeuvre d'un baromètre de satisfaction, véritable outil de mesure de la satisfaction des clients.

Optimiser les performances

en s'assurant de la maîtrise des grands équilibres financiers
et des coûts de gestion des CIL et de leurs filiales

Développer les compétences des collaborateurs

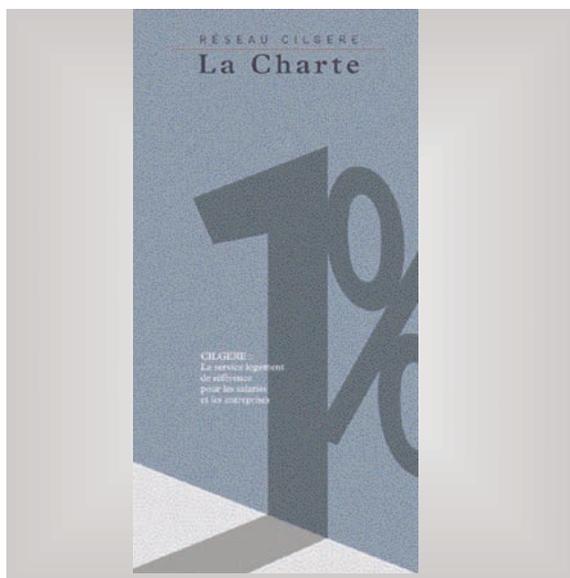
du Réseau CILGERE, dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de service, en favorisant la formation et les parcours professionnels dans un environnement diversifié et correspondant aux attentes de chacun.

Une Charte et des Valeurs

Au service de la cohésion et d'une ambition

Elément fondateur du Réseau CILGERE, l'esprit de cohésion est inscrit dans une CHARTE qui exprime une ambition commune :

“Etre reconnu comme le service logement de référence par tous les bénéficiaires des produits et services du 1% Logement, entreprises et salariés, par l'ensemble des instances professionnelles et des responsables de la mise en œuvre de la politique logement.”



CILGERE s'attache ainsi à :

- Développer un réseau de distribution homogène et efficace pour tous les services du 1% Logement sans exception, sur l'ensemble du territoire et dans des conditions de qualité et de professionnalisme reconnues.
- Contribuer activement aux réflexions sur l'évolution et l'adaptation du mouvement 1% Logement au travers de son implication dans les instances professionnelles que sont l'UESL et l'ANPEEC et dans les groupes de travail qu'elles animent.

- S'affirmer comme un acteur de référence de la mise en œuvre de la politique logement dans les instances de concertation locales (1% Relance, Unions Régionales) et au travers de l'actionnariat dans les Entreprises Sociales pour l'Habitat de BATIGERE.

La Charte CILGERE confirme les valeurs et les fondements qui constituent la culture du réseau basée sur la qualité de service, définit le mode d'organisation, les procédures communes, les droits et obligations des CIL et de leurs filiales.

Une association de services partagés, CILGERE RESSOURCES, apporte aux CIL et à leurs filiales un ensemble de prestations pour véhiculer une image unique, les doter d'outils de gestion et d'information communs et assurer, dans une optique de maîtrise des coûts, la distribution homogène et de qualité des produits et services

Système des valeurs

S'engager
Anticiper
Rechercher la performance
Valoriser les hommes
Travailler ensemble

En 2006, les collaborateurs de CILGERE et de BATIGERE ont été associés à une démarche de redéfinition des valeurs pour remettre au cœur des pratiques quotidiennes les fondements de l'identité de l'entreprise.

Ces valeurs se déclinent en principes d'action. Elles traduisent de façon concrète une manière partagée d'agir dans son travail, de lui donner du sens et de contribuer au développement de CILGERE.



→ S'engager → Anticiper → Rechercher la performance → Valoriser les hommes → Travailler ensemble

CILGERE : Un réseau qui offre toute la gamme des produits

et services du 1% Logement

CILGERE FACILITE LE PARCOURS LOGEMENT DES SALARIES

En 2006, 80.000 familles ont bénéficié d'une aide ou d'un service de CILGERE pour un montant global de 300 M€.

A chaque étape du parcours logement, CILGERE propose des solutions concrètes.

Lors de la recherche de logements, CILGERE met à disposition des salariés son offre de logements locatifs sociaux, intermédiaires et privés.

Au moment de signer le bail de location, CILGERE intervient avec deux aides gratuites qui facilitent l'entrée dans les lieux :

Avec **L'AVANCE LOCA-PASS®**, le locataire peut régler en plusieurs fois et sans intérêt le ou les 2 mois de dépôt de garantie qui sont demandés par le propriétaire. Avec la caution de CILGERE (**GARANTIE LOCA-PASS®**), les propriétaires sont rassurés quant à la solvabilité de leurs locataires.

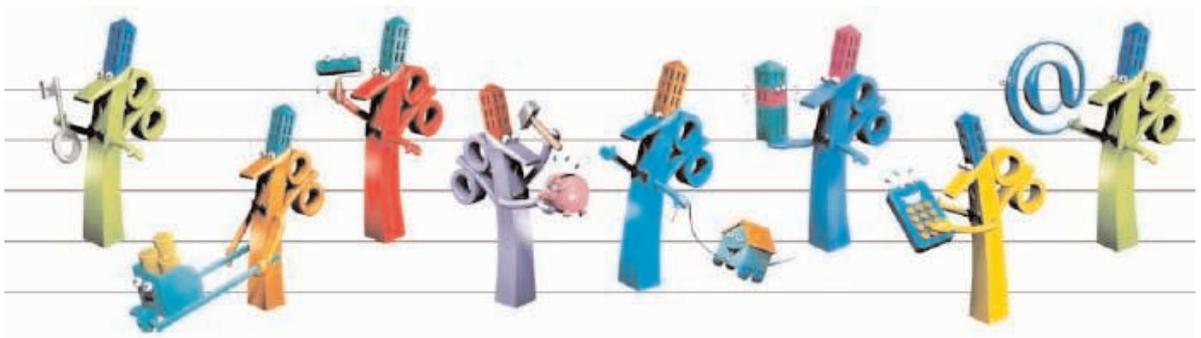
Si, par la suite, le salarié veut devenir propriétaire, CILGERE SA l'aide à construire son projet avec le service de **CONSEIL EN FINANCEMENT**. Des conseillers spécialement formés l'accompagnent pour vérifier la faisabilité de l'opération, étudier et comparer les possibilités d'emprunt, le mettre en relation avec des partenaires bancaires performants. Bien entendu suivant le cas, le financement bénéficiera de l'apport d'un prêt 1% Logement accession.

Lorsqu'il s'agit de faire rénover, améliorer, transformer son cadre de vie, ou même financer les travaux de copropriété, le **PRET PASS-TRAVAUX®** est une réelle opportunité pour tous les locataires et propriétaires occupants.

Les accidents de la vie (perte d'emploi, divorce, séparation, maladie) s'accompagnent souvent de difficultés financières qui peuvent mettre en péril le maintien dans le logement. Là encore, CILGERE apporte des conseils, des aides et un soutien personnalisé avec le service **CIL-PASS assistance®**.

Un collaborateur se voit offrir de nouvelles fonctions dans une autre région ?

L'AIDE MOBILI-PASS® subventionne certaines dépenses liées à cette mobilité professionnelle. Et pour trouver un nouveau logement et faciliter l'arrivée de la famille dans son nouveau cadre de vie, CSE MOBILITE lui propose un service global d'accompagnement au travers du **CIL-PASS mobilité®**.



® AVANCE LOCA-PASS, GARANTIE LOCA-PASS, PRET PASS-TRAVAUX, AIDE MOBILI-PASS, CIL-PASS mobilité et CIL-PASS assistance sont des marques déposées pour le compte du 1 % Logement.

www.cilgere.fr

un portail interactif pour s'informer et obtenir en ligne les aides du 1% Logement

Particulièrement attractifs et utiles au moment de signer un bail de location, de faire des travaux ou de déménager pour raisons professionnelles, les produits PASS (AVANCE et GARANTIE LOCA-PASS®, PRET PASS-TRAVAUX® et AIDE MOBILI-PASS®) doivent être facilement et rapidement accessibles.

Or, de nombreux bénéficiaires ignorent l'existence de ces aides et se heurtent à des difficultés : à qui s'adresser ? Comment obtenir le formulaire ? Où le déposer ?

C'est pourquoi, CILGERE a innové avec un outil de demande et d'octroi en ligne de ces aides.

A partir d'un questionnaire simple accessible sur www.cilgere.fr, le site réalise en quelques minutes une analyse personnalisée, détermine le montant des aides auquel l'internaute peut prétendre et délivre immédiatement les accords d'octroi. Le candidat constitue son dossier en ligne et obtient directement son offre de prêt.

Toujours sans contrainte de déplacement, le bénéficiaire peut ensuite à tout moment suivre l'avancement de son dossier.



www.cilgere.fr

Les utilisateurs apprécient la simplicité du système, la clarté de l'information et la rapidité de traitement. Les relations avec les partenaires bailleurs gagnent en efficacité ; finis les allers et retours pour obtenir une pièce. L'accord sur le financement du dépôt de garantie ou la caution étant acquis, la location se concrétise plus rapidement.

Cette démarche novatrice s'inscrit dans la logique des 6 organismes qui composent le Réseau CILGERE ; assurer aux 4.300 entreprises adhérentes et à tous les bénéficiaires, où qu'ils se trouvent, la distribution homogène et performante des produits du 1% Logement.

www.cilgere.fr

- ✓ Une recherche immédiate et personnalisée
- ✓ Un accès simple et gratuit 7J/7 et 24H/24
- ✓ Un gain de temps assuré

**94% des demandes d'aides PASS
sont saisies en ligne**

La certification, une démarche complète au service de la satisfaction client

Conseiller, prêter, louer, accompagner, construire, gérer et vendre, chacun de ces métiers répond à des attentes distinctes et se développe dans un environnement concurrentiel différent.

C'est pourquoi, CILGERE a décidé de procéder par étape et de s'orienter non pas dans une démarche de certification globale mais plutôt métier par métier.

CSE MOBILITE, premier opérateur en France certifié par l'AFAQ



La démarche qualité a été initiée en 2002 par CSE MOBILITE au moment où la société connaissait un fort développement de ses activités.

Elle a permis de canaliser les initiatives et les énergies, de les ordonner pour répondre à l'essor constant des missions (1.600 familles accompagnées en 2003 et plus de 3.600 en 2006).

Obtenu en octobre 2003, la certification ISO 9001 version 2000 a été renouvelée en 2006 pour l'ensemble des prestations de CSE MOBILITE. Ce système de management de la qualité garantit que la société est organisée de façon à satisfaire constamment ses clients et partenaires.

CILGERE SA, la certification de l'activité conseil en financement

Pour ce service particulièrement apprécié, l'ambition de CILGERE était de formaliser toutes les étapes conduisant le salarié à réaliser son projet d'accession en toute sécurité : du conseil sur l'opportunité d'investir à la réalisation concrète avec la mise en place des prêts.

Des conseillers spécialisés réalisent les diagnostics, finalisent le montage financier optimal, assurent le suivi complet du dossier et mettent en relation avec le partenaire bancaire retenu.

Là encore, la démarche qualité a permis un travail en commun récompensé en juin 2006 par la certification AFAQ ISO 9001 version 2000.

Aujourd'hui, la dynamique qualité se poursuit avec la volonté d'étendre la certification aux autres activités de CILGERE SA, c'est-à-dire la gestion locative et la vente de logements réservés aux salariés.

Pour tout le Réseau CILGERE : un baromètre de satisfaction

Pour tous les métiers de CILGERE, connaître et prendre en compte les attentes de tous (entreprises et salariés) est une nécessité et le baromètre de satisfaction se révèle un outil de référence.

Depuis 2006, un dispositif d'écoute régulier a été mis en place à partir d'enquêtes confiées à la SOFRES pour mesurer :

- La notoriété et la pertinence des produits du 1% Logement
- La qualité de la relation avec les équipes de CILGERE
- La communication sur les produits et les services
- La constitution et le suivi des dossiers
- Le traitement des réclamations
- La satisfaction globale.

Les collaborateurs de CILGERE ne sont pas oubliés et ils ont été invités dans le cadre d'une «enquête miroir» à estimer eux-mêmes le niveau de satisfaction des clients. Intégrés dans un processus d'amélioration continue, les résultats de ces enquêtes font l'objet de plans d'actions au service de la culture client.

ENQUETE SOFRES OCTOBRE 2006

96% des salariés et

98% des entreprises

sont globalement satisfaits

Le rapprochement

Avec COCITRA

“Faire plus et mieux ensemble”

Effectif depuis le 1er juillet 2006, le rapprochement de COCITRA avec CILGERE INTERENTREPRISES illustre la volonté constante de renforcer les compétences du Réseau en intégrant de nouveaux savoir-faire et en confortant la dimension de CILGERE avec de nouvelles implantations.



Cette fusion répondait à deux objectifs :

- Mettre en commun les expériences des deux CIL et leurs savoir-faire respectifs pour accroître et diversifier les services logement rendus
- Réussir un projet social en réalisant une intégration harmonieuse des collaborateurs en leur offrant, dans un environnement de métiers diversifiés, des perspectives d'emploi et de carrière motivantes.

Des synergies d'activités

Le nouvel ensemble, qui représente une collecte de **45 millions d'euros et 1.750 entreprises adhérentes**, dispose d'indéniables atouts reposant sur la complémentarité des deux structures.

Forts de leurs domaines d'interventions historiques respectifs, CILGERE INTERENTREPRISES et COCITRA disposent désormais d'une expérience approfondie dans tous les secteurs d'activité (notamment industrie, services, secteur bancaire et mutualiste) et au service d'entreprises de toute taille (grands groupes, groupements de PME et PME).

Dans le domaine de l'accompagnement de la mobilité professionnelle, les savoir-faire de CSE MOBILITE en mobilité individuelle et collective sont complétés par ceux de COCITRA MOBILITE, spécialiste des opérations « grands chantiers ».

Le partenariat CILGERE - BATIGERE et l'accès à un parc de plus de 60.000 logements permet d'enrichir l'offre locative auprès des salariés des entreprises de COCITRA.

En terme de production, le rapprochement favorise le développement des services conseil en financement et CIL-PASS assistance®. Il intensifie la distribution des aides en droits ouverts grâce à l'outil d'octroi en ligne aidolagement via le site www.cilgere.fr.

Enfin la fusion des deux organismes renforce le service de proximité en ILE-DE-FRANCE et sur la région Ouest avec l'implantation historique de COCITRA à NIORT.

«Conduit sur 18 mois, ce rapprochement a abouti à un projet économique et social reconnu comme exemplaire par notre environnement institutionnel», souligne Yves POINSIGNON, Directeur Général de CILGERE INTERENTREPRISES.

A blue graphic with white and yellow text. At the top, it says 'cocitra devient CILGERE INTERENTREPRISES'. Below that, it says 'Toujours plus d'aides et de services 1% logement'. On the right side, there is a 3D illustration of a yellow figure holding a pair of scissors, cutting a piece of paper with the COCITRA logo. At the bottom, it says 'CILGERE INTERENTREPRISES 19 Rue Michel Le-Comte - 75139 PARIS CEDEX Tél : 01 58 28 14 01 www.cilgere.fr'. There is also a small 'RESEAU CILGERE' logo in the bottom left corner of the graphic.

Des partenariats - Une offre plurielle

Inscrivant son action dans le cadre de politiques conventionnelles avec l'Etat et les Partenaires sociaux, le 1% Logement a considérablement élargi ses moyens et domaines d'interventions depuis 1998.

Au-delà de son rôle traditionnel de financeur, il se positionne aujourd'hui comme un véritable acteur dans la mise en œuvre des nouvelles politiques locales de l'habitat.

Dans ce contexte, CILGERE mène une politique dynamique en étroite collaboration avec ses partenaires pour exprimer et satisfaire les besoins en logement des salariés.

Une démarche prospective pour la définition des besoins logement

Par leur ancrage territorial et leurs outils communs d'analyse, les CIL de CILGERE ont développé une connaissance particulière de leurs contextes locaux leur permettant d'appuyer les collectivités dans le choix de leurs programmes immobiliers.

Forts de cette expérience reconnue, les CIL de CILGERE ont été désignés pour participer aux instances de pilotage du 1% Relance sur les régions Lorraine, Nord-Pas-de-Calais, Bourgogne et Ile-de-France et travaillent activement à l'élaboration d'accords cadres sur ces régions avec les collectivités délégataires, pour définir :

- Les objectifs régionaux du plan de cohésion sociale
- Les engagements et les moyens mobilisés par chacun pour le mettre en œuvre
- Les méthodes de travail retenues pour atteindre les objectifs individuels
- Les dispositifs de pilotage et de suivi.

Un appui financier pour la réalisation des opérations immobilières

Avec les concours 1% Relance, 1% Rénovation Urbaine et ses financements traditionnels, CILGERE dispose de solutions adaptées à chaque type de projets immobiliers, qu'il s'agisse de construction neuve, réhabilitation, démolition-reconstruction et accession sociale.

Très impliqués localement, les CIL du Réseau CILGERE investissent près de 64 M€ par an auprès de l'ensemble des bailleurs sociaux régionaux et nationaux, dont les ESH de BATIGERE, propriétaires de plus de 60.000 logements.

Intervenant sur l'ensemble des segments locatifs, CILGERE a développé une offre spécifique de logements intermédiaires au travers de filiales locatives dédiées et a également créé des dispositifs d'accompagnement social des populations en difficultés avec l'appui de deux structures spécialisées de BATIGERE.

Le Réseau CILGERE se positionne comme l'un des tous premiers attributaires de logements et, au travers de sa filiale spécialisée, CILGERE SA, comme l'un des gestionnaires locatifs et techniques retenus par l'Association FONCIERE LOGEMENT, organisme créé et géré par le 1% Logement et produisant désormais plus de 5.000 logements par an

Une implication permanente dans la vie des programmes immobiliers

CILGERE est également un partenaire des bailleurs et des collectivités dans la vie des programmes et des quartiers en contribuant à une bonne mixité sociale.

En effet, bénéficiant de la confiance de grands groupes et d'entreprises locales pour loger leurs salariés, CILGERE propose des candidats locataires relevant de toutes les catégories socio-professionnelles pour garantir un équilibre locatif de qualité et durable.



Historiquement implanté en Lorraine, Batigère regroupe aujourd'hui des Entreprises Sociales pour l'Habitat (ESH) intervenant sur cinq régions. Avec plus de 130.000 personnes logées, un patrimoine de plus de 60.000 logements et 1.150 salariés, Batigère constitue un acteur majeur du logement social dans le Grand-Est de la France.

Le partenariat historique avec Cilgère, regroupant six organismes collecteurs du 1 % Logement, s'est traduit dans l'actionnariat de référence des ESH. Ainsi Batigère SAS et Cilgère sont actionnaires de référence de Batigère-Sarel dans le cadre d'un pacte d'actionnaires. Batigère-Sarel, société mère, est elle-même actionnaire de référence des autres ESH en partenariat principal avec Cilgère.



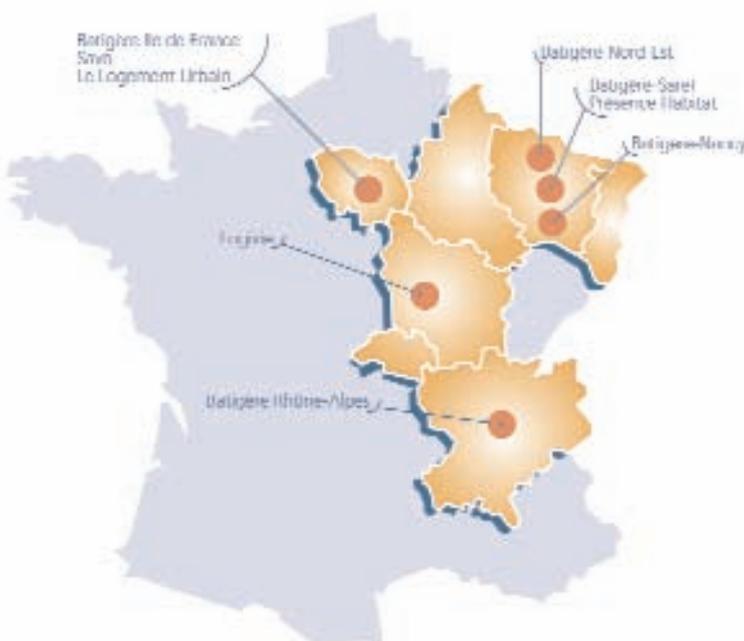
*Dominique DUBAND
Président du Directoire*



Une organisation territoriale a été mise en place dans ce cadre : chaque ESH de Batigère exerce ses métiers sur son territoire d'implantation. Parallèlement, deux ESH, Présence Habitat et Le Logement Urbain, sont spécialisées en logement très social. Tout en préservant leur autonomie et un fort ancrage local, les sociétés bénéficient de moyens et de compétences mis en commun dans Batigère Ressources.

Dans la continuité des actions menées jusqu'à aujourd'hui, qui ont permis d'anticiper les mutations de notre environnement, Batigère s'est fixé comme objectif de poursuivre la valorisation et la diversification de son patrimoine. Le logement en faveur des personnes les plus démunies et leur accompagnement constituent toujours un axe prioritaire du Groupe. Batigère continuera à privilégier dans les années à venir la satisfaction de ses clients et la qualité de vie dans ses quartiers.

Enfin, c'est par le développement des compétences et le dialogue social que Batigère poursuivra sa mission au service du logement social.



Le développement d'une offre locative intermédiaire

En complément des réservations acquises auprès de bailleurs sociaux, CILGERE a développé un secteur locatif «intermédiaire». Cette offre entièrement réservée aux salariés des entreprises adhérentes de CILGERE repose sur ses 3 filiales immobilières locatives SOCALOG, IMMOCEC et CEGIBL. Le patrimoine de 3.300 logements, réparti sur les régions ILE DE-FRANCE, ALSACE, LORRAINE, BOURGOGNE, RHONE ALPES est en constante évolution.

Des réalisations dans le neuf

Avec une dizaine d'opérations en préparation représentant environ 250 logements, les filiales assurent une production significative dans le neuf. Les acquisitions au cœur des agglomérations comme Lyon, Metz, Paris, Nancy et Strasbourg sont privilégiées. En Ile-de-France, où les distances domicile - lieu de travail sont cruciales, **«la proximité des transports en commun, l'accès au RER est un critère de sélection essentiel»**, souligne Grégoire ETCHEVERRY, Directeur Général Adjoint de ces filiales immobilières. Notre dernière réalisation de 18 logements à SAINT MAUR est une illustration de notre stratégie qui repose sur des opérations de petite taille et de qualité s'intégrant parfaitement au tissu urbain. Nous veillons également à respecter toutes les exigences en matière de développement durable (collecte de tri sélectif, performances thermiques, économies d'eau et d'énergies).

Maintenir un parc attractif

Axe majeur de la politique patrimoniale, la réhabilitation aura concerné en 3 ans plus de 400 logements. L'accent est mis sur le confort et la sécurité des locataires, la mise aux normes et l'amélioration des équipements communs tout en maîtrisant l'évolution des loyers.

«La volonté de maintenir un parc attractif et de dégager les moyens d'un nouveau développement conduisent à des arbitrages patrimoniaux». Certains logements ne correspondent plus au périmètre des bassins d'emploi actuels et un plan de vente est mis en place avec toujours une priorité donnée aux occupants.



Grégoire ETCHEVERRY
Directeur Général Adjoint des filiales immobilières

Une stratégie partenariale

«Les opérations sont de plus en plus complexes. Elles supposent de la réactivité, un savoir-faire d'ensemblier, voire d'aménageur et la capacité d'engager de véritables partenariats avec les communes». Leur réussite repose souvent sur la possibilité de présenter des projets globaux associant du logement locatif intermédiaire et social, de l'accession à la propriété. Cette aptitude à **« mêler les statuts »** est favorisée par les financements 1% LOGEMENT dont nous disposons et l'appui de BATIGERE qui maîtrise lui aussi, mais à une échelle plus vaste, tous les métiers de l'habitat. **«Autant de facteurs qui nous permettent de répondre aux attentes des entreprises et des collectivités pour apporter une offre locative complète et apte à favoriser la mixité sociale»** conclut Grégoire ETCHEVERRY.

Mobilité professionnelle

CSE MOBILITE et COCITRA MOBILITE,

leaders dans l'accompagnement de la mobilité professionnelle

La mobilité s'inscrit aujourd'hui dans le fonctionnement de toutes les entreprises quelle que soit leur taille. Elle répond à leur besoin d'efficience, de flexibilité et à leur souci d'assurer l'évolution de leurs collaborateurs. CILGERE avait anticipé cette réalité économique en créant en 1992 CSE MOBILITE pour faciliter les mutations des salariés des groupes industriels confrontés à des restructurations.

Un service à la carte pour les entreprises et leurs salariés

L'intervention de CSE MOBILITE garantit la réussite de la mutation ou du recrutement. Bien accompagnés, libérés des contraintes matérielles, les salariés sont opérationnels plus rapidement.

Le projet d'ensemble est arrêté avec l'entreprise en fonction de la problématique rencontrée : délocaliser, regrouper des effectifs ou accompagner un ou plusieurs collaborateurs à l'occasion de leur mutation ou embauche.

L'entreprise décide du niveau des prestations avec par exemple - lorsqu'il s'agit de mobilité collective - des réunions d'information, des journées de visite du site d'accueil. Le salarié et sa famille peuvent bénéficier d'un service complet d'assistance, de la recherche de logement au déménagement sans oublier l'assistance au conjoint dans ses démarches pour un nouvel emploi et les formalités d'inscription dans les établissements scolaires. **«C'est bien toute la famille qui est concernée et c'est elle qu'il faut rassurer et intégrer dans un nouvel environnement»**, rappelle Christian GITIAUX, Président Directeur Général de CSE MOBILITE.

Un accompagnement professionnalisé

CSE MOBILITE s'appuie sur une organisation territoriale forte de 11 délégations régionales, de 56 collaborateurs et d'un réseau de correspondants locaux dans 135 villes.

® marques déposées pour le compte du 1% Logement.



Christian GITIAUX

Président Directeur Général de CSE Mobilité

«Nous accompagnons plus de 3.600 familles par an dans le cadre de mobilité nationale ou internationale» précise Benoît OLLIVIER, Directeur Général Adjoint de CSE MOBILITE. **«Soucieux de garantir une prestation homogène et de qualité à tous nos clients, notre société, et c'est une première en France pour cette activité de la « relocation », est certifiée ISO 9001 version 2000 ».**

La collaboration de CSE MOBILITE avec l'ensemble du mouvement 1% Logement est permanente. Véritable boîte à outils, le 1% Logement apporte les aides mobilité financières complémentaires aux familles : aides LOCA-PASS® lorsqu'il s'agit de louer, PRET RELAIS si la famille veut rester propriétaire, et enfin AIDE MOBILI PASS® pour couvrir les frais liés au changement de domicile et notamment les prestations de CSE MOBILITE.

Reconnue comme leader de la Profession, CSE MOBILITE a servi de référent à l'UESL dans la constitution du CIL-PASS mobilité®. Dans ce nouveau cadre, CSE MOBILITE est aujourd'hui l'opérateur national pour 40% des missions confiées par les entreprises aux CIL.

UN SAVOIR FAIRE UNIQUE

Avec l'appui de COCITRA MOBILITE, nous intervenons sur le créneau très spécifique de la mobilité grands chantiers. Ces missions sont confiées par les grandes entreprises de BTP qui, à l'occasion de chantiers d'envergure comme la construction du viaduc de MILLAU, les lignes LGV, ou la route des TAMARINS à l'île de la REUNION, ont un besoin de solutions de logements temporaires pour leurs équipes. Il s'agit de **« véritables challenges dans des régions où l'offre locative est souvent limitée »** précise Alain SIMON, Directeur de COCITRA MOBILITE.

CILGERE SA gestionnaire de patrimoines logements réservés aux salariés

L'activité de CILGERE SA a été développée il y a près de 20 ans pour répondre à la demande d'entreprises, qui propriétaires de logements réservés à leurs salariés, ne disposaient pas toujours des structures ou des équipes aptes à les gérer et qui souhaitaient donc en externaliser la gestion et la vente.

Près de 20 ans d'expérience dans la gestion et la vente de logements

«*Depuis, CILGERE SA a étendu son champ d'intervention*», précise Bernard DABENE, Directeur Général Adjoint de CILGERE SA, en apportant aussi ses services à des structures liées au 1% Logement : les sociétés immobilières locatives filiales et plus récemment FONCIERE LOGEMENT.

CILGERE SA gère ainsi plus de 2.500 logements et compte parmi ses clients VALLOUREC, ALCAN, RTE, HOPITAL SAINT JOSEPH, NOVELYS, FONCIERE LOGEMENT.

Une gestion patrimoniale complète

CILGERE SA assure toutes les prestations relevant de la gestion patrimoniale : la gestion locative (de l'attribution des logements aux procédures de recouvrement), la gestion technique avec les travaux d'entretien courant, les diagnostics, la mise en place et le suivi de travaux de réhabilitation. Enfin CILGERE SA assure l'intégralité de la gestion administrative et financière des logements gérés (règlements, appels de fonds, budgets, relations avec les syndicats).

En matière de vente, le savoir-faire de CILGERE SA s'appuie sur une méthodologie éprouvée développée avec les grandes entreprises lors de leurs opérations de restructurations de patrimoine : audit, valorisation, arbitrage, élaboration et mise en œuvre de plans d'actions. Les équipes de CILGERE SA pilotent les interventions des géomètres, notaires, administrations pour mener à terme toute l'opération qu'il s'agisse de vente en bloc ou par lots .



Bernard DABENE
Directeur Général Adjoint de CILGERE SA

Le conseil en financement pour concrétiser les projets immobiliers des salariés

L'expérience du dialogue avec les salariés initiée dans le cadre de la vente de logements a trouvé un nouveau prolongement avec le service conseil en financement pour accompagner les candidats à l'accession.

«*Nous portons un soin particulier à la relation avec les candidats accédants que nous assistons dans le cadre de leur projet immobilier. Nous leur faisons ainsi bénéficier de notre service Conseil en financement qui consiste à accompagner les salariés dans le montage de leur opération (achat, travaux, rénovation) en leur proposant, à partir d'une étude complète de faisabilité, la solution de financement la mieux adaptée à leur situation.*

Notre compétence et notre professionnalisme viennent de faire l'objet d'une reconnaissance de notre qualité de service au vue des attentes de nos clients avec l'obtention, en juin 2006, de la certification ISO 9001 version 2000», souligne Bernard DABENE.

15 implantations pour un service de proximité

Paris

19 rue Michel Le-Comte
75139 Paris cedex 03
01 58 28 14 01

Aix-en-Provence

75 rue Marcellin Berthelot
ANTIFILOS – Bâtiment F
13858 Aix les milles cedex 3
04 42 39 92 12

Bordeaux

9 rue Boudet
33000 Bordeaux
05 56 48 83 88

Chalon sur Saône

73 Grande Rue Saint Cosme
BP 231
71106 Chalon sur Saône cedex
03 85 42 18 88

Clermont Ferrand

18 rue Biotin
63000 Clermont Ferrand
04 73 29 45 34

Dunkerque

18 rue du Château
BP 5278
59379 Dunkerque cedex 1
03 78 69 93 33

Lyon

192 Avenue Thiers L'Aurhalys
69457 Lyon Cedex 06
04 37 24 99 30

Mâcon

25 Rue Gabriel Jeanton
71800 Mâcon
03 85 71 13 60

Metz

2 place Saint Martin
BP 50568
57010 Metz cedex 1
03 87 39 58 00

Nancy

24 rue Saint Michel
54000 Nancy
03 83 39 53 53

Nantes

50 Boulevard Henry Oudin
44000 Nantes
02 51 86 43 43

Nevers

13 rue des Docks
BP 174
58001 Nevers cedex
03 86 59 71 00

Niort

6 avenue des Martyrs de la Résistance
BP 8717
79027 Niort Cedex 9
05 49 24 43 43

Strasbourg

8 rue Malbach
67000 Strasbourg
03 88 23 80 85

Toulouse

2 rue du Rempart Villeneuve
31000 Toulouse
05 34 44 17 47



15 implantations
pour un service
de proximité



www.cilgere.fr

NOTRE CARNET

Nous sommes honorés d'accueillir dans le **HAUT COMITE D'HONNEUR** de l'ISF :

■ M. Jean-Louis BORLOO, Ministre de l'Emploi, de la Cohésion Sociale et du Logement, portant un bienveillant intérêt à notre action en faveur du développement des vocations bénévoles dans les différentes instances sociales.



Nous relevons dans les récentes nominations et promotions de la Légion d'Honneur au titre du Ministère de la Justice, parmi les membres de notre HAUT COMITE DE PATRONAGE :

> LEGION D'HONNEUR

■ M. François BRAUD, Premier Président de la Cour d'Appel de Bordeaux, promu Officier,

■ M. Jean-Claude MAGENDIE, Président du Tribunal de Grande Instance de Paris, promu Officier,

■ M. Pacifique LE CLERE, Président Directeur Général de Société, chevalier de l'Ordre National du Mérite, Conseiller du Commerce et membre de notre Institut, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'Honneur au titre du Ministère du Commerce Extérieur.

> ORDRE NATIONAL DU MERITE

■ M. Jacques DERMAGNE, Président du Comité Economique et Social et Membre de notre Haut Comité de Patronage, a été élevé à la dignité de Grand Officier de l'Ordre National du Mérite.

Nous leur adressons nos vives félicitations.

> COMITE JURIDIQUE

■ Nous sommes honorés d'accueillir dans notre Institut et Comité Juridique :

■ Maître Antony SAVAL, notaire

ainsi que Maître Olivier JAMET (de l'étude Olivier JAMET et Antony SAVAL), en tant que Membres de notre Institut,

> NECROLOGIE

■ Nous venons d'apprendre avec tristesse le décès de notre éminent Sociétaire :

le Docteur Serge WEINMAN †, Membre du Comité médical de notre Institut.

Nous présentons à sa famille nos sincères condoléances.

> DROIT AU LOGEMENT

■ M. Jean-Louis BORLOO, Ministre de l'Emploi, de la Cohésion Sociale et du Logement, et Mme Catherine VAUTRIN, Ministre déléguée à la cohésion sociale ont annoncé le 8 janvier 2007, de nouvelles mesures en faveur des sans-abri et des mal logés. Toute personne accueillie en centre d'hébergement d'urgence devra se voir proposer une solution pérenne adaptée à sa situation : 27.100 nouvelles places seront mises à disposition. Les 3.000 places d'hébergement d'urgence généraliste en collectif seront maintenues. L'accueil se fera de 17 heures à 9 heures en semaine et 24 heures sur 24 le week-end.

Par ailleurs, l'effort sur le logement locatif social sera renforcé : 160.000 logements sociaux sont prévus en 2007 dont 120.000 sont déjà programmés et financés. Pour les logements "très sociaux, l'objectif est fixé à 80.000 au lieu de 63.000.

Coincidence, au moment même où le problème des sans abris revient sur la scène médiatique, le fondateur d'Emmaüs s'est éteint le 22 janvier 2007, à l'hôpital du Val de Grâce à Paris. Il avait 94 ans

> RISQUES PROFESSIONNELS

■ Le Comité AISS Construction (Association Internationale de la Sécurité Sociale), a été créé en 1968 dans le but de promouvoir la prévention des risques professionnels dans ce secteur qualifié à l'époque, de particulièrement dangereux.

Grâce à un réseau de partenaires internationaux, il n'a cessé d'évoluer et a su s'adapter aux vastes mutations technologiques, économiques et sociales survenues au siècle dernier, dont l'amiante constitue l'un des risques les plus connus traités aujourd'hui dans le cadre enfin reconnu en France, de "l'allocation amiante".

Pour améliorer la sécurité et la santé sur les chantiers de construction, il a été jugé essentiel de renforcer la collaboration d'experts de prévention du monde entier que ce soit dans le domaine des accidents du travail ou des maladies professionnelles.

C'est Jacques TONNER, Directeur Général de la CRAMIF, organisme qui comporte une Direction des Risques Professionnels placée sous l'autorité de M. Bernard GODEFROY, Ingénieur Conseil Régional, qui assure la Présidence du Comité AISS CONSTRUCTION.

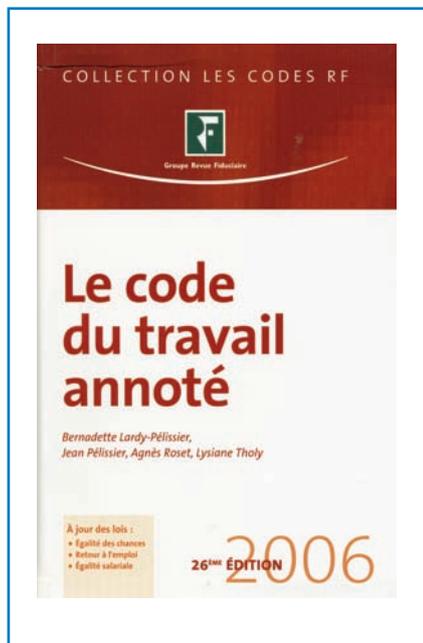
Par ailleurs, la Cramif "offre" un nouveau service, à partir de son site internet : www.cramif.fr - Il s'agit d'un site consacré aux maladies professionnelles destiné prioritairement aux médecins libéraux. Il vise un double objectif : mieux connaître les maladies professionnelles afin de mieux les prévenir, et améliorer leur déclaration pour garantir un bon niveau de prise en charge pour les assurés sociaux.

En outre, "Journal Entreprises info+", est devenu le rendez-vous de la Direction des Risques Professionnels d'Ile-de-France et publie des articles concernant la santé et la sécurité au travail, sur le site internet de la CRAMIF - Ce journal électronique auquel on peut s'abonner gratuitement, donne de multiples informations concernant la sécurité des travailleurs et les maladies professionnelles dont les réunions-débats "les matins de la prévention" permettent de donner une dimension vivante à la réglementation et à l'usage pratique qu'il faut en faire.

sélection de CD, CDROM, DVD, livres, logiciels, ouvrages et publications par Dominique CALACE de FERLUC

GRUPE REVUE FIDUCIAIRE

100, rue Lafayette - 75485 Paris Cedex 10



■ **LE CODE DU TRAVAIL annoté** - 26ème édition 2006 - Cette édition à jour des lois : égalité des chances, retour à l'emploi et égalité salariale

Conçu par des spécialistes du Droit du Travail (Bernadette LARDY-PELLISSIER, Jean PELLISSIER, Agnès ROSET et Lysiane THOLY), le Code du Travail annoté du Groupe Revue Fiduciaire offre l'accès indispensable aux textes officiels du Droit du Travail français. Plus encore, il les enrichit de nombreuses notes complémentaires, tenant compte de la jurisprudence la plus récente de la Cour de Cassation et du Conseil d'Etat, ainsi que des positions de l'administration (circulaires, réponses à des questions écrites) et des articles ou chroniques publiés dans des revues spécialisées.

Dans cet ouvrage, tout est mis en œuvre pour accompagner le lecteur dans la compréhension des nombreuses dispositions relatives au droit du travail français et pour l'éclairer en cas de difficulté d'interprétation ou d'application d'un article.

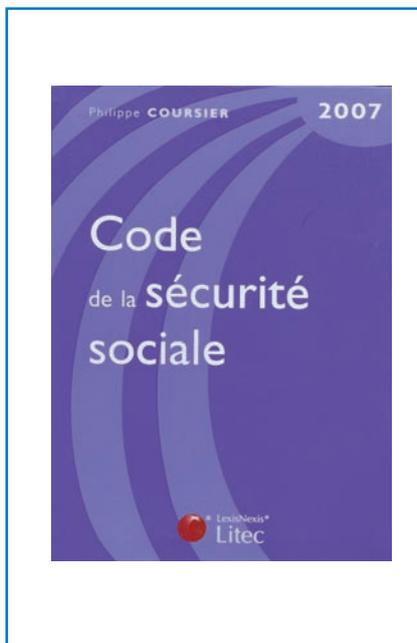
Le Code du Travail Annoté du Groupe Revue Fiduciaire inclut les toutes dernières actualités de la réglementation en droit du travail. Y sont incluses notamment : la loi du 2 août 2005 en faveur des PME et TPE, la loi pour la confiance et la modernisation de l'économie, la loi pour le développement des services à la personne mettant en place les chèques emploi-service, la loi relative au retour et au développement de l'emploi, la loi sur l'égalité salariale entre les hommes et les femmes, et en fin de code, les dispositions codifiées de la loi du 31 mars 2006 sur l'égalité des chances. Contrairement au Code Officiel qui prévoit un classement séparé des dispositions législatives et réglementaires, ce code intègre directement sous les articles en L, les articles en R et en D qui s'y rapportent privilégiant ainsi une approche concrète de la législation.

Autre élément différenciateur, les sanctions pénales sont rappelées en fin de chaque chapitre auquel elles se rapportent.

un volume de 2232 pages - prix 51 €.

LEXISNEXIS LITEC - CODES "BLEU"

141 rue de Javel - 75747 Paris Cedex 15



■ **CODE DE LA SECURITE SOCIALE**
- **CODE DE L'URBANISME**
- **CODE DE LA CONSTRUCTION ET DE L'HABITATION**
- **CODE DES BAUX**
- **CODE PENAL**
- **CODE DE PROCEDURE PENALE**

LexisNexis Litec apporte, au travers des 31 codes bleus, commentés ou annotés, des réponses fiables aux questions juridiques, tant en ce qui concerne la réglementation que de sa mise en application.

Cette collection de codes annotés est incontournable pour les étudiants et les professionnels en raison du fait qu'elle comporte une sélection rigoureuse des textes et de la jurisprudence, des références bibliographiques pour aller plus loin dans les recherches documentaires.

Chaque code comporte des annexes particulièrement riches pour disposer rapidement de tous les textes directement en relation avec la matière. A ce sujet, LexisNexis Litec offre en matière de consolidation de textes, la garantie d'agir en toute conformité avec la réglementation grâce aux mises à jour des codes par courriel.

La classification et l'organisation de l'information permet d'identifier immédiatement la nature du texte recherché, car toute l'information nécessaire est rassemblée sous chaque article (commentaires, jurisprudence, textes complémentaires relatifs au sujet).

Des renvois aux fonds éditoriaux LexisNexis JurisClasseur et LexisNexis Litec permettent de trouver directement les réponses aux questions posées grâce aux conseils pratiques qui aident à la mise en application de la réglementation en matière juridique.

■ **SYNDICATS - Treize entretiens pour comprendre**, par Christophe Soulard

Un ouvrage, dans lequel treize acteurs majeurs du monde syndical, parmi lesquels : MM Jean-Luc Cazettes, François Chérèque, Jean Claude Mailly, Bernard Thibault, ... s'expriment à batons rompus !

Ces acteurs majeurs du monde syndical se livrent et

permettent une réflexion objective sur le syndicalisme qui renvoie le plus souvent à des lieux communs, des stéréotypes bien ancrés dans la mémoire collective : archaïsme, corporatisme, grève, Marxisme, manifestation, défilé, slogans...

Si les syndicats sont les dépositaires et défenseurs d'un équilibre social nécessaire, où en est le dialogue social, comment le faire évoluer ?

Sans tabous et sans (trop de) langue de bois, les principaux leaders syndicaux actuels livrent leurs sentiments

Un volume de 352 pages - Prix : 19,90 €

EDITIONS ELLOBORE - BP 6001 - 75660 PARIS CEDEX 12

EDITIONS DU PUIITS FLEURI

■ **GUIDE DE LA PROTECTION SOCIALE** - par Laurent Delprat.

Destiné à tous ceux qui se perdent dans ce méandre des droits de la protection sociale, le présent ouvrage souhaite apporter quelques éclaircissements et aiguiller le lecteur parmi principalement les thèmes suivants : - Qu'est ce que la protection sociale ? Comment est-elle organisée ? En quoi consiste la réforme du 13 août 2004 ? - Qu'est ce que le régime général ? Qui en dépend ? Qui en bénéficie ? Quelles sont les conditions de remboursement ? En quoi consiste le forfait hospitalier ? Le tiers payant ? - En quoi consiste le congé maternité ? Le congé paternité ? Le congé adoption ? - Quelles sont les modalités de prise en charge de l'invalidité ? - Comment être pris en charge pendant les vacances à l'étranger ? Quelles sont les formalités à remplir ? - Comment bénéficier de la couverture maladie universelle ? De l'aide médicale d'Etat ? - Que faire en cas d'accident du travail ou de maladie professionnelle ? Quelles sont les indemnités versées, les frais remboursés ? Peut-on être contrôlé ? Selon quelles modalités ? Que se passe t il en cas de maladie ? Quelles sont les taux d'indemnités ? - Enfin, en cas d'insatisfaction, à qui se plaindre ? Comment ? Pourquoi ?

Depuis 1945, la France a la chance de bénéficier d'un système de protection sociale et d'accès aux soins que le monde nous envie, mais encore faut-il en connaître les méandres. Voici un ouvrage pratique pour les aiguiller dans leurs démarches et leurs conflits avec les acteurs de la protection sociales.

un volume de 352 pages - prix 22 €.

■ LES METIERS DU SPECTACLE 2006-2007 -

par James D. Chabert - Artistes débutants ou occasionnels. Comment réussir et éviter les pièges.

Tous les sites de castings. casting ! Un terme de plus en plus galvaudé de nos jours. Un mot en vogue.

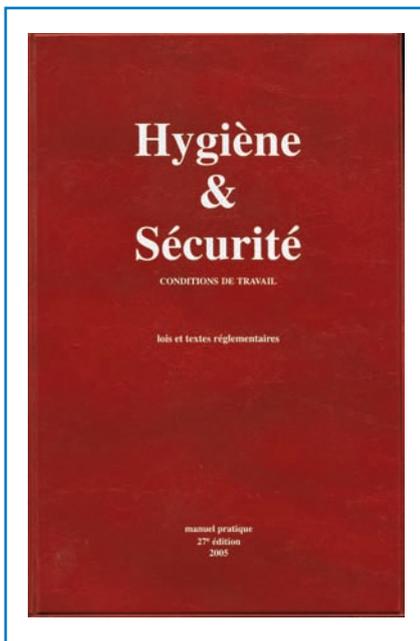
Un casting c'est un entretien d'embauche dans le domaine du spectacle. A l'heure de la multiplication des chaînes de télévisions, de médias en général, l'offre et la demande n'a jamais été aussi importante, cet ouvrage tente de guider le lecteur dans 13 secteurs d'activités: figuration, chant, mode, cinéma, animation, télé réalité, doublage de voix, cirque, cabaret, etc.

Il devient important d'informer utilement. Trop de dérives, trop de dérapages, et d'escroqueries parmi les personnes qui ont tenté leur chance (15 000 à 20 000 personnes par an : source SLAAC). Dans la jungle de sites de casting (près de 190 à ce jour sur le marché français), des promesses alléchantes et des services plus ou moins fantaisistes...

un volume de 304 pages - prix : 22 €.

EDITIONS DU PUIITS FLEURI - 77850 HERICY

■ HYGIENE ET SECURITE - Conditions de travail - lois et textes réglementaires



Depuis plus de 50 ans, cet ouvrage dénommé du nom de son auteur, s'est imposé comme la référence du droit français en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail.

Considérablement enrichi par rapport à la précédente édition, le « Pluyette » 2005, permet d'appréhender : la nouvelle jurisprudence sur la faute inexcusable, le plan « santé au travail » 2005-2009 établi par les pouvoirs publics, les derniers textes parus, les textes relatifs aux risques technologiques, la prévention des risques liés aux substances « CMR », la refonte des règles sur les travaux en hauteur. Entièrement actualisée, la 27e édition du « Pluyette » est une source d'information unique pour tout employeur, chef du personnel, délégué du personnel et comité d'entreprise, membre du CHSCT et d'organisation professionnelle d'employés ou d'employeurs, inspecteur et médecin du travail, ingénieur de prévention de l'assurance maladie...

Un volume de 2780 pages - prix : 145,00 €

Éditeur UIMM (PLUYETTE) CHEZ TEC & DOCMagasin de vente et d'exposition - 11, rue Lavoisier - 75008 PARIS

■ L'ECOLE FACE A L'OBSCURANTISME Dans la collection "débat", 20 personnalités commentent un rapport choc de l'Education Nationale.

Des jeunes filles obligées de raser les murs parce qu'elles ne s'habillent pas «comme il faut», des professeurs de lycée censés justifier un cours d'histoire sur les croisades, des élèves qui refusent de dessiner une carte de France «parce que ce n'est pas leur pays», des menaces, parfois physiques, contre des enseignants qui évoquent un texte de Voltaire sur Mahomet... Doit-on jouer un requiem pour l'école laïque ?

Qui peut soutenir qu'il ne se passe rien d'inquiétant dans certains collèges et lycées ? Certainement pas les auteurs du "rapport Obin". Rédigé à partir d'une enquête de terrain sur tout le territoire français, par une équipe d'inspecteurs généraux, ce texte conclut à la nécessité, pour l'institution scolaire et l'ensemble de ses acteurs, de réaffirmer les valeurs fondamentales de la République, au premier rang desquelles la laïcité.

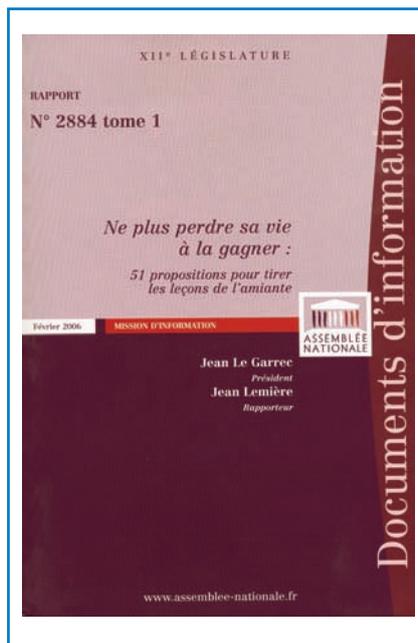
20 personnalités réagissent. Elles commentent, chacune selon leur optique, la banalisation de l'insulte raciste et antisémite dans certains lycées, la montée du sexisme,

l'appauvrissement du niveau linguistique des élèves...

Dans certaines académies, il n'est pas un établissement scolaire qui ne connaisse, avec plus ou moins d'intensité, des tensions semblables à celles qui sont ici décrites. Mais ce n'est pas une fatalité, dit aussi le "rapport Obin" et, avec lui, ses commentateurs. un volume de 380 pages - prix : 20 €.

EDITIONS MAX MILO - 34, rue de Lancry, 75010 Paris

■ RAPPORT DE LA MISSION D'INFORMATION DE L'ASSEMBLEE NATIONALE par Jean Le GARREC, Président et Jean LEMIERRE Rapporteur



Le rapport de la mission fait l'objet de 2 volumes.

Cette pensée d'Aristote a plané sur les travaux de la mission d'information "Nous ne connaissons pas le vrai, si nous ignorons les causes".

Tout au long de ses travaux, la mission a gardé en tête les termes de M. Sargos, président de la chambre sociale de la Cour de Cassation qui a parlé de « crime sociétal » pour désigner le drame de l'amiante.

Pour comprendre et tirer les leçons de ce drame, la mission a eu le souci de regarder l'histoire de l'amiante, non pas avec les connaissances d'aujourd'hui, mais avec le regard « hésitant » qui a été celui de toute l'Europe, y compris de la France.

Il a fallu beaucoup de temps - même si les dangers de l'amiante étaient déjà connus - pour mettre en place un « usage contrôlé » de l'amiante. Partout, cet usage contrôlé a été la première réponse des autorités aux dangers du « produit miracle » et c'est aujourd'hui encore la seule réponse dans beaucoup de pays, y compris dans certains États développés, comme le Canada.

Dans des pays comme l'Angleterre ou les États-Unis qui ont installé l'usage contrôlé de l'amiante avant la France, la courbe des malades tend maintenant à descendre. Dans notre pays, cette politique n'a été mise en place qu'en 1977 et il nous est encore impossible aujourd'hui d'en mesurer les conséquences. Au contraire, la courbe croissante des cas de contamination correspond actuellement, en France, à l'utilisation massive qui a précédé les premières mesures de protection.

On sait maintenant que l'arme absolue est bien l'interdiction. Mais ce n'est que face au développement du nombre des malades que les pays ont pris la mesure de la catastrophe et se sont dirigés, en ordre dispersé,

vers des mesures d'interdiction.

Dans ce « crime sociétal », la dimension psychologique n'a pas été suffisamment prise en compte.

Le mésothéliome, dont le lien exclusif avec l'amiante est établi, est une maladie terrible. Une fois que le cancer s'est déclaré, la durée de vie est courte - moins de deux ans - et les conditions de vie des malades sont épouvantables. Cela a d'autant plus marqué les esprits que la maladie frappe brusquement, sans aucun signe clinique préalable.

À travers ses travaux, la mission a pu mesurer la pression psychologique qui en résulte chez les salariés exposés. Ils voient tomber leurs compagnons et parfois même leur famille et ceux qui sont atteints de plaques pleurales, dont on sait pourtant qu'elles ne conduisent pas nécessairement à un cancer, vivent cette affection comme une épée de Damoclès.

C'est en partant de ce regard sur l'histoire et sur les victimes que la mission a voulu examiner tous les aspects du drame de l'amiante, tels qu'ils résultent de l'utilisation massive du produit après la deuxième Guerre mondiale, au moment de la reconstruction et du développement du pays.

Premier souci : éviter de nouvelles victimes. La mission s'est donc d'abord intéressée à l'amiante en place - environ 80 kilos par personne, si l'on tient compte des importations jusqu'en 1997 - qu'il faut repérer et gérer, car c'est un risque de santé au travail et de santé publique.

La mission a également fait le point des connaissances scientifiques sur les maladies liées à l'amiante et a évalué le dispositif de prise en charge des victimes, tant du point de vue de la réparation des dommages que du point de vue du suivi médical pour les victimes potentielles.

Elle a aussi voulu savoir comment l'amiante est géré au niveau international car l'usage intensif qui se poursuit ailleurs est une « bombe à retardement ». À cet égard, les péripéties du Clemenceau, qui ont marqué la fin des travaux de la mission, se sont inscrites à double titre dans la logique de la démarche : gérer l'amiante qui a été utilisée et agir au niveau international pour éviter de nouvelles victimes.

Au-delà du problème de l'amiante, et pour le nécessaire hommage à la mémoire des victimes, la mission a voulu prendre en compte ce qui a été fait et ce qui n'a pas été fait pour se projeter dans un avenir qui est caractérisé par l'accélération des rythmes technologiques et où la dominante est désormais la multiplication des maladies professionnelles.

De ce point de vue, le drame de l'amiante a révélé que le système de réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles est inadéquat car injuste et qu'il doit évoluer vers une meilleure indemnisation.

De même, il est évident qu'à l'analyse, les besoins de la recherche, de la prévention, de la médecine du travail - structure fondamentale et particulière à la France -, ne sont pas à la hauteur des besoins. Le constat de la mission est qu'il faut placer la santé au travail au cœur de la santé publique. C'est dans ce sens que la mission a travaillé et c'est aussi l'objectif de ses propositions.

Il était aussi indispensable d'aborder le problème difficile de la dimension pénale du dossier de l'amiante. Beaucoup de ceux que la mission a entendus ont clairement déclaré qu'ils ne voulaient pas « que les têtes tombent », mais qu'ils voulaient comprendre pour éviter que d'autres drames ne se produisent. C'est à cette attente que doivent répondre les propositions de la mission sur l'amélioration et la simplification des procédures pénales. Cette recherche a moins pour objet de désigner des coupables que de mieux cerner les difficultés auxquelles se heurtent les victimes et les juges : temps de latence des maladies, manque de traçabilité, irrégularité des carrières. Cette dimension est très importante pour ceux qui souffrent mais aussi pour faire face au problème du développement des maladies professionnelles.

La mission aurait pu continuer à travailler beaucoup plus longtemps, et ses travaux devront être relayés par ceux du groupe d'études de l'Assemblée Nationale sur l'amiante.

De même, il existe une multitude de textes, de rapports, d'ouvrages divers sur l'histoire de l'amiante et la mission a la modestie de penser que ses travaux ne suffiront pas à résoudre tous les problèmes. Mais si, grâce à la rigueur et à la volonté de tous ses membres, elle a réussi à cerner l'ensemble des problèmes, à développer un regard le plus objectif possible sur ce dossier, et à mieux préparer l'avenir, elle aura répondu à la nature de sa mission.

Dans le prolongement du rapport de cette mission, et consciente de l'évolution statistique du cancer dans les maladies professionnelles, la Caisse Nationale d'Assurance Maladie a entamé une vaste campagne d'information relayée par les Caisses Régionales d'assurance maladie, sur le thème: **"cancers professionnels, évitons les"** en la déclinant avec pour leitmotiv: *"agir aujourd'hui, pour prévenir les cancers de demain"*, à savoir selon ses chiffres de 11.000 à 23.000 cas nouveaux chaque année qui représentent à eux seuls, 60% du coût imputé aux maladies professionnelles, ce qui impose désormais une prise de conscience collective de ce problème de santé publique dans le monde du travail.

JOURNAUX OFFICIELS - publication en vente à la boutique de l'Assemblée Nationale - 4, rue Aristide Briand - 75007 PARIS

■ EVALUATION DES RISQUES - PREVENTION - PROTECTION - un ouvrage avec mise à jour et un CD-ROM

Toutes les entreprises, de la PME à la grande structure, sont confrontées à l'évaluation des risques et à la gestion des risques professionnels qui passe par une politique de prévention et de protection, voire dans certains cas en appliquant le principe de précaution.

Les principaux acteurs internes et externes ayant des fonctions santé et sécurité dans l'entreprise ainsi que leurs missions respectives sont étudiées dans cet ouvrage, ainsi que la réglementation dans ses principes, qu'il s'agisse de ceux appliqués en France ou en Europe. La responsabilité juridique de l'entreprise est aussi évoquée avec les obligations de l'employeur pour la santé et la sécurité des salariés, ainsi que les droits et les devoirs des salariés.

Un important chapitre est consacré au "document unique", à propos du risque environnemental et au travail: paradigme de l'évaluation des risques.

Les risques pour les entreprises extérieures, la maîtrise du risque et son évaluation ainsi que les mesures d'action, la déclaration des accidents du travail ainsi que le suivi des accidents et des maladies professionnelles dans l'entreprise, l'établissement d'un plan d'audit-inspection, constituent les principaux chapitres de cet ouvrage indispensable pour le chef d'entreprise ou pour ceux chargés de la gestion de la prévention des risques professionnels dans l'entreprise.

AFNOR - Association Française de Normalisation - 11, rue Francis de Pressensé - 93571 La Plaine Saint-Denis Cedex

PUBLICATIONS ELECTRONIQUES

■ GUIDE SECURITE SOCIALE DE L'EMPLOYEUR - Edition 2006

Retrouvez le Guide sécurité sociale de l'employeur dont la dernière édition 2006 est effectivement la dernière édition papier (tradition "zero papier oblige", sur :

www.ucanss.f

dans la rubrique "textes et documents"

et sur le site :

www.cramif.fr

dans la rubrique "documentation" liste dans "prévenir" On trouve dans cette même rubrique une centaine de brochures téléchargeables sur la plupart des risques professionnels qui ont été recensés.

Ces informations peuvent être complétées sur le site de l'INRS : **www.inrs.fr**

en consultant la rubrique "se documenter" ou la base de données.

EDITIONS ENI - AUTOFORMATION

■ **VISA POUR WINDOWS XP** - Au moment même où Microsoft sort sa version de VISTA qui nécessite une puissante mémoire, il n'est pas complètement inutile d'utiliser Windows XP ou les anciennes versions d'Office, dans l'attente de la publication des nouveaux logiciels et manuels de formation.

Fort heureusement, la Collection Visa de l'Autoformation destinée aux utilisateurs de logiciels bureautiques débutants continue de permettre aux utilisateurs de s'adapter progressivement à ces nouveaux outils

Le principe est de permettre en individuel ou en centre de ressources, de se former à son rythme.

Chaque ouvrage contient :

- Un Guide d'autoformation
- Des leçons et des exercices pour apprendre progressivement le logiciel,
- Des fonctions de base aux fonctions les plus complexes

■ VISA POUR POWERPOINT 2003

Une douzaine d'exercices pour vous permettre de maîtriser ce logiciel de présentation assistée par ordinateur : création des premières diapositives, saisie et mise en forme du texte, insertion d'objets graphiques, d'images, exploitation du texte en mode Plan, insertion de graphique, personnalisation des diapositives à l'aide des masques ; réalisation de diaporamas avec effets d'animation, transition ; création de modèle de conception, insertion de tableau, création de macros et publication de la présentation sur Internet ou sur un intranet.

■ VISA POUR WORD 2003

Des exercices pour prendre en main progressivement ce traitement de texte très complet. Une méthode pédagogique efficace pour en maîtriser toutes les fonctionnalités, des techniques de base de gestion du texte aux techniques plus avancées concernant les longs documents (table des matières, index, documents-maîtres), la création de tableaux, le dessin, le mailing, la création de pages web et le travail de groupe.

■ VISA POUR EXCEL 2003

Une douzaine d'exercices pour découvrir et maîtriser l'ensemble des fonctionnalités de cette nouvelle version du tableur Microsoft Office Excel 2003 : création et mise en forme de tableaux avec calculs simples (sur les chiffres, dates et heures), réalisation de graphiques et insertion d'objets graphiques, mise en page et impression, calculs avancés tels que les fonctions de recherche, table à double entrée, la gestion des listes de données et la réalisation de tableaux et graphiques croisés dynamiques, l'utilisation de scénarios et du solveur, la création de macro-commandes et la conception de pages web.

Dans ces collections, il existe également des supports de cours et des formations en e-learning sur lesquelles nous reviendrons dans le cadre de plateformes de formation;

EDITIONS ENI - BP 32125 - 44021 Nantes Cedex 01

■ REDIGER SON MEMOIRE EN TRAVAIL SOCIAL - Toutes les clefs pour réussir, par Bernard DOBIECKI.

Le mémoire est une étape clé dans le cursus de l'étudiant. L'objectif n'est pas seulement de philosopher mais d'écrire, de «produire» pour une date donnée, un document de 50 à 120 pages, selon les filières, issu d'une expérience personnelle dans le domaine du Travail social. Il s'agit de donner la preuve de ses capacités d'analyse, de réflexion et d'action, d'implication et de distanciation, mais aussi de synthèse et de communication, autant de qualités de plus en plus nécessaires aux nouveaux diplômés.

un volume de 124 pages - prix : 19 €.

ESF éditeur - 28481 Thiron Cedex

■ REUSSIR SON DIVORCE, par Pascale LALERE

Avec la loi adoptée en mai 2004, dont le but était de dédramatiser et simplifier le divorce, celui-ci a bel et bien changé. La seconde édition de « Réussir son divorce » dresse le bilan de l'application de cette nouvelle loi et fait également un état des lieux sur l'application de la loi du 4 mars 2002 relative à la résidence alternée, au travers de la pratique du divorce de son auteur.

Ce guide, précis, complet, accessible à tous, permet de trouver ses réponses et de les mettre en œuvre, expliquant tout ce qu'il faut savoir avant, pendant et après la procédure de divorce depuis le 1er janvier 2005.

un volume de 344 pages - prix : 17 €.

EDITIONS DELMAS, 31-35 rue Froidevaux, 75685 PARIS Cedex 14

■ LES NOUVELLES REGLES DU DIVORCE,

(Collection : Intérêts privés) Quatre procédures, partage des biens, prestation compensatoire, autorité parentale, impôts.

un volume de 144 pages - prix : 12 €.

Dans la même collection : Préparez votre retraite, Préparez votre succession, copropriété : mode d'emploi **Editeur : Groupe Revue Fiduciaire - 100, rue Lafayette - 75485 PARIS Cedex 10.**

Et en contraste avec ce qui précède :

■ L' AUTOMNE CANADIEN, par Elisabeth

For Ever illustre l'histoire d'un couple qui pourrait être celle de tous les couples, avec ses crises et ses doutes qui traversent parfois les pensées de l'homme et de la femme et qui s'aiment, mais ne trouvent plus les mots ou ne savent plus se le dire pour entamer une nouvelle vie... Un volume de 174 pages - prix 20 €.

Editions PUBLIBOOK 14, rue des Volontaires - 75015 PARIS

■ LE SECRET DES DECOUVERTES, par Christine Desroches Noblecourt

De la signification occulte du papyrus à la révélation du mystère du Roi asexué, d'une mèche de cheveux aux origines insoupçonnées du plus célèbre des Pharaons, d'un fragment de pierre à la reconstitution d'un temple entier... bref, du détail le plus infime à la révélation du tout, Christiane Desroches Noblecourt nous entraîne dans un voyage unique au pays de la découverte.

Au travers de véritables énigmes policières, elle nous dévoile sa méthode d'investigation et décrit ce que l'oeil du chercheur doit voir et reconnaître.

Dans une attention constante aux moindres aspects des sites et de leur environnement, dans une véritable communion de sensibilité avec l'esprit des anciens Egyptiens, la plus enthousiaste des égyptologues contemporaines nous fait partager l'essence de son métier et de sa passion

Un volume de 304 pages, avec CD audio de 66 minutes - prix 26,50 €.

TELEMAQUE 7, rue Pérignon - 75015 PARIS

■ ADOBE CREATIVE SUITE

L'environnement de création complet pour l'impression, le web et les terminaux mobiles.



Adobe® Creative Suite est un environnement de création unifié qui réunit les dernières versions des logiciels de création professionnels d'Adobe sans oublier Version Cue® CS2, Adobe Bridge et Adobe Stock Photos. Il inclut également le tout nouveau logiciel Adobe Acrobat® 8 Professional qui comprend les derniers outils en date en matière de création de fichiers Adobe PDF, de collaboration et d'automatisation. Creative Suite Premium est également fourni avec Dreamweaver® 8, outil de développement web de pointe.

Conçu pour Mac OS X et optimisé pour Power Mac G5, Adobe Creative Suite 2 fournit de nouvelles versions complètes des outils professionnels de conception et de traitement d'image d'Adobe pour les documents imprimés, le Web et la publication mobile, y compris Adobe Photoshop, avec ImageReady 2, Illustrator, InDesign, GoLive et Acrobat 7.0 Professional.

Entièrement intégrées, les applications qui composent Creative Suite partagent des commandes, des palettes et des raccourcis clavier communs, permettant de passer facilement d'un membre de la Suite à un autre et de réaliser par conséquent des gains de productivité. En outre, Creative Suite permet de gérer la cohérence des couleurs à partir d'un emplacement central et d'établir des paramètres Adobe PDF communs entre les différentes applications Creative Suite que vous utilisez. Le nouveau venu de la suite, Adobe Bridge, fonctionne comme une plate-forme de productivité pour localiser, gérer et partager les fichiers multimédias. Parmi eux figure Adobe Stock Photos.

Creative Suite permet d'accéder à plus de 230 000 photos et illustrations à partir de plusieurs bibliothèques d'images tandis qu'Adobe Bridge permet de parcourir, tester, gérer et acheter les images libres de droits.

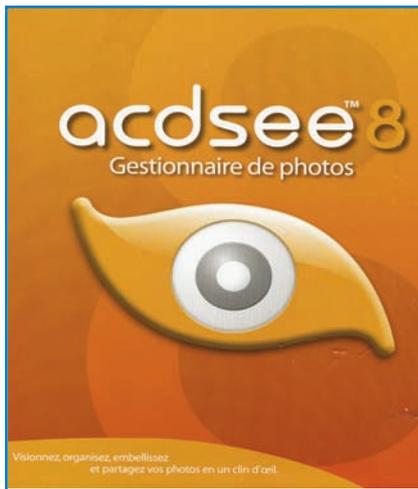
Creative Suite existe en deux versions : la Premium Edition et la Standard Edition, qui inclut tous les éléments mentionnés ci-dessus à l'exception d'Adobe GoLive et d'Acrobat 7.0 Professional

En ce qui concerne Adobe Acrobat 7.0 Professional, les performances désormais améliorées permettent de convertir, de rassembler et d'organiser rapidement des documents PDF qu'ensuite, tout un chacun peut utiliser en lecture avec le logiciel gratuit Adobe Reader 7.0 pour ajouter des commentaires aux documents PDF. Il est ainsi possible d'organiser et de créer des listes de documents PDF ouverts récemment ; de les visualiser

sous forme de miniatures ; et de glisser-déposer des fichiers dans les collections ou albums.

Il est également possible d'attacher aux documents PDF, des documents source comme des feuilles de calcul, des fichiers multimédias, des images et des dessins.

■ ACDSEE 8 - GESTIONNAIRE DE PHOTOS



ACDSee 9 est la solution idéale pour transférer rapidement ses photos depuis un appareil numérique, les organiser par date ou par événement, les gérer, les retoucher et éventuellement les partager ou les protéger.

Ce produit est distribué par Avanquest Software.

■ NERO 7 Premium Reloaded



La toute dernière solution de divertissement numérique à la maison et sur PC fonctionne déjà avec Windows Vista. Elle a tout ce qu'il vous faut pour gérer votre style de vie multimédia numérique. La téléphonie VoIP gratuite, la prise en charge illimitée du MPE, l'enregistrement de données sur disque Blu-ray et DVD HD, un centre multimédia pour téléphones mobiles et, comme toujours, des mises à jour mensuelles gratuites.

■ PRODIPE SOLO

Prodipe® SOLO transforme instantanément votre instrument acoustique ou votre voix en un instrument MIDI qui permet ensuite avec votre ordinateur, de reproduire la mélodie ainsi enregistrée en "code midi", ouvrant ainsi les portes de l'écriture automatique de partition et de l'interprétation possible immédiatement par tout instrument de synthèse fonctionnant en mode

"midi".

Cette application de reconnaissance vocale avec transformation en code devrait voir dans l'avenir de nombreux développements.

Logiciel, micro et boîtier de conversion analogique numérique distribué par IPE MUSIC.

■ PRODUITS MICROSOFT WINDOWS VISTA

Les principales nouveautés de ce logiciel d'exploitation dont il existera de multiples versions (édition familiale basique (N) ou premium, intégrale, professionnel (N) ou entreprise) sont appelées à remplacer Windows XP et reposent sur les principes suivants :

Possibilité de Visualiser le travail avec plus de clarté grâce à Windows Aero. On peut passer plus rapidement d'une fenêtre et d'une tâche à l'autre avec la fonction Rotation 3D Windows et les miniatures dynamiques. Vous retrouverez plus facilement vos données, avec la recherche instantanée et les icônes vivantes qui affichent le contenu de vos fichiers. Vous accédez instantanément aux informations pertinentes, grâce au Volet Windows pour consulter d'un coup d'œil les informations qui vous intéressent !

La contrepartie de ces améliorations est qu'il faut un ordinateur disposant au minimum 'une Processeur 32 bits (x86) ou 64 bits (x64) cadencé à 1 GHz, une mémoire vive de 512 Mo et un disque dur de 20 Go dont au moins 15 Go d'espace libre.

■ OFFICE SYSTEM 2007

Découvrez la dernière édition de la suite la plus utilisée à travers le Monde. De nombreuses nouveautés sont apportées, notamment à l'interface qui a entièrement été repensée afin que les utilisateurs puissent tirer facilement le maximum des différentes applications constituant la suite (Word, Excel, PowerPoint, Outlook, Access, Publisher, OneNote, Groove, InfoPath, SharePoint Designer, Visio et Project selon les déclinaisons du produit). Des assistants vous guident tout au long de la création de vos documents afin d'obtenir les meilleurs résultats rapidement. Enfin, des outils d'apprentissage en ligne sont désormais mis à disposition de la communauté afin que l'ensemble des utilisateurs puissent affiner leurs connaissances des logiciels intégrés à la suite.

■ COLLINS PREMIUM

Softissimo répond aux besoins de tous les utilisateurs qui souhaitent comprendre les textes les plus ardues et écrire et s'exprimer dans un anglais riche, précis et idiomatique. Outre l'interface conviviale et les fonctions pratiques il réunit en effet pas moins de trois dictionnaires totalisant ainsi l'équivalent de 4000 pages: un dictionnaire Collins Français-Anglais, un autre de définitions anglaises, et un dictionnaire des synonymes.

